

# De la mixité linguistique dans l'histoire de l'arabe ouest-saharien

Catherine Taine-Cheikh

### ▶ To cite this version:

Catherine Taine-Cheikh. De la mixité linguistique dans l'histoire de l'arabe ouest-saharien. Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire, May 2004, Louvain-la-Neuve, Belgique. pp.439-456. halshs-00564253

## HAL Id: halshs-00564253 https://shs.hal.science/halshs-00564253

Submitted on 8 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De la mixité linguistique dans l'histoire de l'arabe ouest-saharien

# Catherine TAINE-CHEIKH (LACITO-CNRS)

La coexistence de langues et /ou de variétés langagières dans un même temps et un même espace est un fait d'une extrême généralité mais elle se présente sous des aspects très variés en fonction de toute une série de facteurs, tant linguistiques qu'extralinguistiques. Lorsque des points de contact s'établissent entre les langues, il y a là encore plusieurs possibilités, surtout si l'on prend en compte, non seulement les langues comme systèmes de formes, mais encore leurs emplois variés dans les diverses productions langagières attestées. En effet, il peut se produire de simples phénomènes d'interférence d'un code sur un autre (notamment par emprunt ou calque) ou de simples phénomènes discursifs d'alternances codiques (code switching) mais on peut aussi observer des ensembles de faits plus complexes qui correspondent à l'émergence de véritables variétés mixtes (code mixing). Prise dans son acception la plus large, l'expression 'mixité linguistique' renvoie à l'ensemble de ces phénomènes. Le domaine de recherche est donc vaste, d'autant qu'il est important de l'envisager en tenant compte, autant que faire se peut, des dimensions pragmatiques et stylistiques.

Le thème du présent colloque porte sur les variétés 'moyennes' de l'arabe, et plus particulièrement sur le 'moyen arabe'. En français, l'adjectif 'moyen' signifie « situé au milieu » et même « qui tient le milieu entre deux extrêmes ». Il convient donc bien pour décrire les variétés d'arabe qui ne relèvent ni des dialectes ni du standard mais des deux à la fois et semblent occuper une place intermédiaire sur le continuum qui va de l'un à l'autre des pôles. Dans cet emploi, très général, il serait plus ou moins synonyme de 'médian' si ce terme n'était apparu dans la seconde moitié du XXème siècle, comme équivalent de wusṭā, pour qualifier des variétés 'moyennes' influencées par l'arabe standard moderne. Par contre, 'moyen' paraît plus spécifique que 'mixte' car il semble plus plausible entre deux

pôles appartenant à une même langue (ici l'arabe) qu'entre deux pôles représentés par des langues non apparentées.

Par ailleurs, 'moyen' peut être utilisé, avec le même sens, dans une perspective chronologique — surtout lorsque l'adjectif est préposé au nom¹. Aussi est-il difficile, me semble-t-il, d'employer 'moyen arabe' pour désigner l'ensemble des variétés 'moyennes' de l'arabe, voire l'ensemble de ses variétés scripturaires — *a fortiori* les variétés orales contemporaines.

Mon apport, ici, ne saurait donc concerner que l'étude des variétés 'moyennes' de l'arabe dans son acception la plus générale — et non celle du 'moyen arabe' au sens strict. Il est en effet, pour l'essentiel, limité au registre oral et à un certain espace : celui, moderne de la Mauritanie (ou du moins de la partie arabophone de la population — celle des Bīḍân qui ont le ḥassāniyya pour langue maternelle). Dans le cadre ainsi délimité, j'étudierai les usages de la mixité linguistique en distinguant schématiquement deux grandes périodes historiques, la première (à la fois pré-coloniale et coloniale) ne prenant pas fin avant le milieu du XXème siècle.

# 1. L'arabe comme langue de communication à l'époque 'classique'

La pratique de l'arabe dialectal ne semble s'être répandue qu'après l'installation progressive, à partir de la fin du XIVème s., d'une fraction des Arabes Ma<sup>c</sup>qil (les Bani Hassân) au Sahara ouest-africain, ne réduisant que très lentement le nombre de locuteurs berbérophones. Pour les historiens, il existe plusieurs siècles 'obscurs' (du XIVème au milieu du XVIIIème) sur lesquels on manque assez complètement d'information. Dans la très longue période 'précontemporaine', on retiendra donc essentiellement une période de deux siècles qui correspond à la mise en place d'un certain ordre politico-social — et à sa résistance partielle à la colonisation française. On y observe un épanouissement culturel qui contribue à faire du XIXème siècle/début XXème la grande période 'classique' de la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cet usage étant particulièrement fréquent pour parler de l'état intermédiaire d'une époque (cf. 'Moyen Âge') ou d'une langue (cf. 'moyen français'), on comprendra que l'expression 'moyen arabe' soit d'abord référée à l'axe chronologique — et pas seulement parce qu'il s'est popularisé comme équivalent de Middle Arabic (l'anglais ne paraissant pas présenter la même ambiguïté).

culture maure. Du point de vue des langues, cette période se caractérise par une tendance très marquée à la diglossie : l'arabe classique est la langue de l'écrit (ou de l'écrit 'auralisé' — récité ou lu à voix haute²) et l'arabe dialectal ḥassāniyya, la langue de l'oral.

#### 1.1. À l'écrit

Si les manuscrits de la région ont fait l'objet d'un certain nombre de collectes et catalogages, aucune étude proprement linguistique n'a été réalisée dans ce domaine jusqu'à présent. En l'état actuel des connaissances, on ne peut qu'essayer de situer la naissance et les contours de l'arabe scripturaire. Les inscriptions en caractères tifinag ont disparu probablement aux environs des XVème-XVIème siècles — fait qu'on a parfois mis en rapport avec l'arrivée des Bani Hassān dans la région. Pourtant, qu'il s'agisse de la plus ancienne missive parvenue jusqu'à nous<sup>3</sup> ou du premier texte attribuable à un auteur originaire du Sahara (en l'occurrence, Ahmad Bāba de Timbuktu), il semble bien qu'ils soient le fait de berbérophones écrivant en arabe classique. De plus, les tribus restées le plus longtemps berbérophones en Mauritanie (jusqu'au XXème s. pour certaines) sont parmi celles qui comptent le plus grand nombre de savants et lettrés de renom. Pour l'histoire de l'arabe écrit, le statut social des écrivants, voire leur 'cursus scolaire', sera sans doute plus important que leur langue maternelle. Il est certain, en effet, que les compétences n'étaient pas les mêmes pour tous<sup>4</sup> et que l'alphabétisation, pour être importante, n'en était pas moins très incomplète.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur le sens de ce terme, cf. Taine-Cheikh 1998 : 219 et sq.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A.W. Ould Cheikh (1995) a suggéré que le correspondant du célèbre polygraphe égyptien al-Suyūṭi (mort en 1505) — un certain Ibn ʿAli al-Lamtūnī installé au ˈTakrūr' — était en fait un habitant de l'Est de la Mauritanie actuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La sphère de l'écrit est plutôt du domaine des hommes que des femmes, des tribus maraboutiques que des tribus guerrières, des nobles que des groupes tributaires, castés (griots et artisans) ou opprimés (esclaves et ḥṛāṭîn).

#### 1.2. À l'oral

Le ḥassāniyya présente une grande unité, alors même qu'il est parlé sur un très vaste espace. En dehors de la prononciation du ġayn (qui passe à une réalisation occlusive [q] dans une grande partie du domaine — ouest et sud-ouest exceptés), les principales différences régionales portent sur le lexique. Les emprunts y occupent une place privilégiée. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'à l'influence assez générale de l'arabe classique et du substrat berbère (à l'unité peut-être partielle), s'ajoutent les effets plus limités des relations avec les diverses communautés avoisinantes (wolof au sud-ouest, soninké à l'est, songhay à Timbuktu ...).<sup>5</sup>

Il est légitime de se demander en quoi les emprunts, une fois intégrés dans la langue, peuvent encore correspondre à une forme de métissage, notamment du point de vue linguistique où, si l'étymologie est concernée, elle n'est souvent plus connue par les locuteurs. L'intégration complète des emprunts n'est pas, cependant, une loi générale et elle peut connaître des degrés. C'est notamment ce qui semble se produire en ḥassāniyya, du moins dans un nombre non négligeable de cas où une partie du vocabulaire présente des traits particuliers.

i) Le berbère zénaga est sans doute la langue qui a fourni le plus d'emprunts au ḥassāniyya, d'autant que certains mots d'origine étrangère (arabe classique comme al- $faq\bar{\imath}h$  "le jurisconsulte" >  $\ddot{a}t\check{s}fa\dot{g}a$  "(le) chef, (le) vieux" ou wolof comme gewel "griot" >  $i(i)gg\bar{\imath}w$  mm. ss.) ont manifestement transité par le berbère. Le cas de  $\ddot{a}t\check{s}fa\dot{g}a$  est relativement spécifique, car il se reconnaît surtout au traitement particulier de l'article arabe al- (intégration de l'article au signifiant du nom et affaiblissement de l en  $t\check{s}$  devant f). Cependant, si la présence d'une palatalisée  $(t\check{s},t^y,d^y$  ou  $n^y$ ) ou celle du phonème /z/ (correspondant emphatique de /z/) oriente souvent vers une origine berbère, c'est principalement au niveau de la vocalisation des noms et des affixes nominaux de genre et de nombre que se manifestent

<sup>5</sup> Les emprunts aux langues vernaculaires sont particulièrement nombreux dans les champs sémantiques à haute spécificité locale de l'environnement physique (toponymie, faune, flore...) ou culturel (musiques, danses, rituels, éléments d'architecture, pratiques culinaires ...). En revanche, les emprunts à l'arabe littéraire

relèvent pour l'essentiel du domaine de l'abstrait (vocabulaire de la religion, du droit islamique, de la morale ...).

les particularismes, comme dans ḥass. "griot"  $i(i)gg\bar{\imath}w$  pl.  $i(i)gg\bar{\imath}wan$ , f. "griotte"  $ti(i)ggi(i)w\bar{\imath}t$  pl.  $ti(i)gg\bar{\imath}w\bar{\imath}tan$ . Les féminins se caractérisent par un préfixe t- (avec, au singulier, un suffixe -t) et les pluriels, d'un suffixe à nasale. Plus généralement, les emprunts au berbère présentent un vocalisme moins réduit (les voyelles brèves sont admises en syllabe ouverte) ainsi qu'une tendance à abréger ou allonger les voyelles en fonction de la structure syllabique et de leur place dans le mot (d'où la notation a(a) et i(i) proposée  $i(i)^6$ . Leurs formes sont clairement influencées par celles de la langue source mais s'en distinguent souvent, alors que la signification est généralement identique, du moins lorsqu'il s'agit des nominaux (cf. zén. "griot" iggiwi pl.  $agg\bar{\imath}m$ , f. "griotte"  $ti(g)giwi^2d$  pl. taggawadan).

Quelques emprunts ont pu être totalement intégrés (c'est peutêtre assez fréquent pour les verbes — moins souvent empruntés cependant). Pourtant, globalement, la non-conformité aux règles générales du ḥassāniyya indique clairement l'origine berbère d'un certain nombre de nominaux<sup>8</sup>.

 $^6$  Sur le vocalisme du ḥassāniyya en général et celui des emprunts au zénaga en particulier, cf. Taine-Cheikh 1997.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Certains de ces phénomènes existent ailleurs en berbère.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La règle de non compatibilité de l'article défini al- avec les lexèmes empruntés au berbère (surtout ceux du masculin à préfixe a(a)- et i(i)-) — qui s'applique même parfois après disparition de ce préfixe — a été signalée dans d'autres dialectes maghrébins.

ii) Les emprunts à l'arabe classique sont moins nombreux, même dans les tribus maraboutiques qui en font sans doute un plus grand usage que les autres — notamment dans leurs activités de commentaire et d'explication des textes écrits. Là aussi les emprunts se reconnaissent par plusieurs traits phonologiques : le maintien des voyelles brèves en syllabe ouverte (a), le maintien de la glottale hamza (b), la dentale emphatique d au lieu de l'interdentale emphatique d (c), l'uvulaire sourde d au lieu de la postpalatale sonore d (d). Certains schèmes sont également reconnaissables (e), en particulier ceux de nom d'action (NA) de Ilème forme en  $taf^{r}\bar{t}l$  (f) au lieu de  $taf^{r}\bar{t}l$ , de IIIème et VIème formes en  $taf^{r}\bar{t}l$  (g) au lieu de  $taf^{r}\bar{t}l$ .

Un même lexème peut avoir deux formes, l'une complètement intégrée et l'autre non, ex.  $d\ddot{a}yv / d\ddot{a}yv$  (c) "hôte", ou l'une partiellement intégrée et l'autre non, ex.  $tb\bar{a}\dot{g}id$  (c) /  $tab\bar{a}\dot{g}ud$  (a+c+g) "haine mutuelle". Souvent, pour une même racine étymologique, on trouve des lexèmes d'origine dialectale et d'autres d'origine classique, ex.  $tl\ddot{a}g$  "lâcher" mais tallaq NA  $tatl\bar{a}q$  (d) "divorcer" et  $tal\bar{a}q$  (d+a) "divorce"; dhak "rire" mais mudhik (d+e) "comique". On trouve aussi des emprunts diversement intégrés, ex. diyyig / diyyiq (c+d) "chatouilleux", dayyaq (c+d) NA  $tady\bar{a}q$  (c+d, mais pas f) "être puriste; acculer qqn";  $w\ddot{a}rrah$  "dater" /  $t\bar{a}r\bar{i}h$  (e, mais pas b) "date" et  $mu^2\ddot{a}rrih$  (a+b+e) "chroniqueur".

C'est la glottale qui se maintient le moins fréquemment et son statut de phonème n'est pas aussi net que ceux de /d/ et /q/. Quoi qu'il en soit, le fait de maintenir, dans l'usage dialectal, des traits propres à la langue classique, signifie que les normes du ḥassāniyya ne s'appliquent pas intégralement aux emprunts. Les emprunts au classique rappellent donc ceux faits au berbère : une part importante des traits de la langue source est conservée, quitte à introduire de nouveaux phonèmes et à modifier les structures syllabiques habituelles. Cette attitude crée des limites dans la portée des règles, mais ne concerne que les domaines bien circonscrits du dialecte — dont le fonctionnement particulier a peu d'incidence sur le système général du ḥassāniyya.

#### 2. L'arabe comme langue littéraire à l'époque 'classique'

L'attitude 'diglossique' qui respecte la frontière passant entre l'arabe littéral (et classique) et l'arabe dialectal parlé, manifeste tous ses effets au plan littéraire.

#### 2. 1. La littérature en arabe classique

Les écrits en prose sont nombreux mais ils relèvent essentiellement du para-littéraire et l'on ne connaît guère de grand prosateur, à l'exception de Šayh Sīdi Muḥammad al-Kuntī (mort en 1826 dans l'Azawâd) qui, outre la biographie sur ses parents, écrivit plusieurs épîtres au style abouti. Le seul domaine littéraire qui a connu un véritable développement est celui du ši<sup>s</sup>r, la poésie en arabe classique. Sid-Ahmad w. Alamīn — un lettré maure émigré en Egypte à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle —, publia un ouvrage intitulé Al Wasīt fī tarāžimi <sup>2</sup>udabā<sup>2</sup>i Šingīt ("Le meilleur [livre] sur les œuvres des poètes et hommes de lettres du Šinqīţ")9. Etant arrivé au Caire dans un milieu de savants qui ignoraient presque tout des habitants du lointain Sahara occidental, w. Alamīn chercha à les convaincre que les Šanāgita n'étaient pas des bédouins à demi arabisés. La partie plus importante de son livre consiste en une véritable anthologie poétique du monde maure, qu'il a établie de mémoire : pas moins de 4500 vers ! Très soucieux de la 'pureté' de la langue utilisée, il précise qu'aucune preuve de lahn n'a jamais été retenue contre les 82 auteurs sélectionnés. Sans le témoignage de w. Alamīn, il est probable que la société bédouine de Mauritanie ne serait pas connue comme l'une des rares sociétés arabes à avoir perpétué le modèle classique de la qasīda en respectant, non seulement la métrique

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A.-B. Miské en proposa une excellente traduction (partielle) et, dans sa présentation, livra quelques remarques judicieuses sur la langue et le style du *Wasīṭ*: « Ils ne se caractérisent pas, il faut l'avouer, par des qualités exceptionnelles. Cela ne doit pas nous étonner car les Šanāgiṭa étaient, dans l'ensemble, aussi bons poètes que médiocres prosateurs : la prose intervenait si peu dans leur formation et tenait si peu de place dans leur vie, si l'on excepte le Coran (qui est un cas spécial), la prose rimée (dans laquelle ils excellaient : c'était un chemin détourné vers la poésie) et les traités savants (de théologie, de grammaire, etc.). Mais, dès qu'il s'agissait d'écrire en prose ordinaire, des choses simples mais non encore "mises en formules", non encore coulées dans un moule conventionnel, nos lettrés les plus éminents cessaient d'être à l'aise et se montraient aussi gauches qu'un élève entreprenant sa première dissertation.» (1970, p. 40-41).

ancienne, mais également son organisation structurelle et thématique (F. Krenkow et G. Lecomte, 1978 : 742-3).

Chez les lettrés maures, en effet, l'idéal ne consistait pas à apporter des changements : les vers des Anciens restaient le modèle à imiter et l'innovation était explicitement condamnée<sup>10</sup>. Quand des événements eurent lieu, ce fut sous l'influence du ḥassāniyya ou de la poésie en dialecte.

Au XIXème s., quelques grands poètes comme Mḥammäd w. ṭ-Ṭolba (m. en 1867) et Šayḥ Sīdī Muḥammad (m. en 1869) ressentirent le besoin de plus d'authenticité. Ils remplacèrent les noms propres imaginaires ou puisés chez les Anciens par des noms réels. Cependant, ces noms étaient traduits ou, pour être adaptés à la métrique de l'arabe classique, modifiés au point de devenir souvent méconnaissables, ex. sanār pour änäyr < zén. ənäyr "front", ḥattu-l-šuqārā pour ṭäyārət əš-šgāṛa, Kinawayn pour Aknäynāt (cf. Miské, op. cité: 78).

Il faut attendre le début du  $XX^{\rm ème}$  s. pour qu'un grand poète en classique et en dialecte, Mḥammad w. Aḥmad Yūra, prenne l'initiative d'introduire dans le  $\check{s}i^sr$  des éléments empruntés au dialecte. On lui attribue la création du troisième genre, appelé  $\check{z}rayg\ddot{a}$  (litt. "petite bigarrée") pour rendre la notion de mélange, comme dans le zrig, la boisson 'nationale' obtenue en mélangeant du lait et de l'eau. Ces effets stylistiques furent très remarqués mais il semble s'agir de phénomènes de calque ou de transposition, non pas de véritables cas d'alternances codiques 11.

ūṣī-ki lā tasma<sup>s</sup>ī min kāđibin ḥabarah wa ġayru man yuqtafā lā taqtafī <sup>2</sup>aŧarah wa lā takūnī ka-dubbin ṣāda bāqiratan fa-ṣāḥa <sup>s</sup>ayran lahū fa-<sup>2</sup>aṭlaqa l-baqarah

« Je te conseille de ne plus écouter les menteurs / De ne plus suivre les gens de mauvaise foi / Et de ne pas être comme <u>l'ours qui chassa une vache</u> / <u>Puis la libéra quand un chameau</u> blatéra dans les parages ».

 $<sup>^{10}</sup>$  Il est symptomatique que  $bda^{\rm f}$ , "innover", signifie également "composer, improviser des vers" mais uniquement s'agissant de vers composés en ḥassāniyya (le  $\dot{g}na$ ).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les exemples cités figurent dans *Littérature mauritanienne* (1995 : 247). Le nom de l'auteur de cette page a été omis par erreur, il s'agit de Sid-Aḥmäd w. Aḥmäd Sālem.

La fin du poème fait référence à une histoire qu'on raconte traditionnellement où une l'hyène (*šärtāt*) libère la vache qu'elle a attrapée lorsqu'elle remarque un âne dans les parages. La morale est identique, mais les 'personnages' ont changé.

nuzhatu l-lubbi lā tažūdu bi-šay<sup>2</sup>in
fa-hya <sup>s</sup>indī min <sup>2</sup>al<sup>2</sup>ami l-lu<sup>2</sup>amā<sup>2</sup>i
qad <sup>2</sup>aratnā min al-mawā<sup>s</sup>idi muznan
fa-ḍanannā-hu qad yažūdu bi-mā<sup>2</sup>i
wa-ṭami<sup>s</sup>nā bi-r-rayyi min-hu žamī<sup>s</sup>an
fa-idā bi-l-žamī<sup>s</sup>i **faḥru s-samā<sup>2</sup>i** 

« La bien-aimée (litt. la joie du cœur) n'est point généreuse / Elle est la plus avare des avares / Ses rendez-vous ressemblent à des nuages / Qui font croire que la pluie est imminente/ Nous avons tous espéré boire l'eau de cette pluie / Mais hélas les nuages se sont avérés n'être qu'une vanité du ciel »

Là encore l'interférence vient à la fin et fournit la chute. fahru s- $sam\bar{a}^2i$  est une construction calquée sur l'expression dialectale vahr as- $sm\ddot{a}$  qui signifie une apparence trompeuse (des nuages légers qui ne donnent pas de pluie).

Sans doute jugera-t-on que tous ces exemples constituent des cas de mélange bien limités. Pourtant, si leur examen est instructif, c'est qu'il permet de constater à quel point toute interaction entre le  $\check{s}i^sr$  et le  $\dot{g}na$ , entre l'arabe littéraire et le hassāniyya, est considérée de près et dûment commentée, quand elle n'est pas l'objet d'un rejet appuyé. Le dialecte et le  $\dot{g}na$  constituent, même à dose infinitésimale, des facteurs de renouvellement et fournissent indubitablement un meilleur ancrage dans la réalité historique et sociale de la société bédouine locale.

### 2.2. La littérature ('oraliture') en arabe dialectal

Mon objectif, ici, est de présenter les caractéristiques linguistiques du ḥassāniyya dans ses emplois littéraires et, plus précisément, dans ses usages poétiques qui produisent, comme en classique, le fleuron de la littérature traditionnelle.

Dans la poésie la plus simple, le *ġnä*, que tout un chacun peut composer pour peu qu'il se sente une âme de *mġanni*, c'est-à-dire de "(bon) versificateur", la première qualité d'un poème est en effet d'être *mäwzūn* "(bien) pesé" : il doit respecter le schéma strophique

(qui détermine l'alternance des rimes) et se conformer à la mesure du mètre (qui régit à la fois le nombre et la nature des syllabes de chaque hémistiche)<sup>12</sup>. Les autres qualités attendues sont plus difficiles à définir car elles dépendent en partie du thème choisi (élégie, sentiments amoureux, louange, diatribe, ...). Les poèmes amoureux très courts se prêtent mieux que d'autres aux traits d'esprit et aux jeux de mots (très appréciés chez les Maures) mais, dans l'ensemble, le choix de l'expression indirecte est une constante, notamment en ce qui concerne l'évocation de l'aimée ou des sentiments éprouvés.

Dans le poème suivant où les toponymes occupent une place centrale, le langage poétique se manifeste essentiellement dans la place des constituants (déplacement du complément  $\partial mn \partial r - r \partial f \partial a \partial b$ ) et par une certaine liberté dans l'usage des prépositions (omission de  $b(\partial)$  après  $y \partial a \partial b$  en 1a et de  $v(\partial)$  devant  $\partial a \partial b$  en 2b).

1a yäwgi hāđä ši mn əlli kān 2a hāđi yargəb dār əl-<sup>s</sup>əzbān 3a wə nḥal lə-gräy<sup>s</sup>a <sup>s</sup>ād ibān 4a hāđi tənbāş u və-gvā-hä 5a u lə-ḥšūmä lā ilāha

1b izīd ər-räffä mən l-äwṭān 2b ən-näwbä đīk əl-maʿlūmä 3b w-ədy-dyəbbāyä w-ət-täydūmä 4b dāṛ əmn ər-räffä mäsġūmä 5b illa ḷḷā älla lə-ḫšūmä

- « Ô qu'il m'est cher ce petit quelque chose du passé / il augmente mon attachement aux lieux fréquentés,
- « Ici est Yargueb où campaient les bergers / en ce temps-là si bénéfique,
- « Et maintenant apparaissent les palmiers de le-Grey  $^{\varsigma}$ a, / d-Dyebbâyä et t-Täydūmä ;
- « Ici est Tenbâș et voici derrière lui / les traces gorgées de ma passion
- « Et les grandes dunes, ô mon Dieu Toi l'unique, ne sont que les grandes dunes ».

Ici, la profession de foi islamique ( $l\bar{a}$   $il\bar{a}ha$  illa  $ll\bar{a}$ ) qui se glisse entre deux syntagmes identiques (la-lhs $\bar{u}m\ddot{a}$ ), ouvre le poème sur l'infini. L'insertion d'une telle formule empruntée à l'arabe classique est assez rare. En général, on ne relève, dans le  $gn\ddot{a}$ , que quelques

\_

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Sur ces deux points, cf. Taine-Cheikh 1985 et 1994.

emprunts à l'arabe classique (tel *r-rīm* "la gazelle" qui fait partie du vocabulaire usité en poésie pour parler de la femme aimée). À titre vraiment exceptionnel on trouvera des formes mixtes comme *vī mäžānä* "gratuitement" (déformation du classique), *lġä* "délaisser" (sens cl. de la IVème forme) ou *aṣdāṛ* "arbres" — entre le ḥass. *sdaṛ* et le cl. *ašžār* — (cf. Taine-Cheikh 2001 : 190-1-2). Dans deux cas sur trois, ce sont des soucis de métrique et même de rime qui semblent à l'origine de ces innovations. Au total, ces occurrences sont donc trop rares pour que le mélange soit caractéristique de la langue du *ġnä*.

Il existe toutefois un domaine où l'existence d'un arabe moyen est un peu plus probable : celui des musiciens professionnels qui sont spécialisés dans la poésie de louange, notamment celle au souffle 'épique' (le *thäydīn*). Les plus anciens poèmes de cette sorte datent du XVIIIème s. Cependant, si l'on considère quelques échantillons de cette poésie, on perçoit une certaine variété qui pourrait correspondre, moins à une langue littéraire constituée, qu'à des recherches individuelles plus ou moins abouties et sans lendemain.

E'li w. Mânu, ancêtre d'une famille de griots très renommée, loua le courage et la puissance d'A'mar w. Kumba (mort en 1800) en lui attribuant des titres de gloire puisés dans les langues vernaculaires voisines (en pulār : ngāri "taureau", mbarwaddi "lion", tyapātu "Maures" ; en wolof : bor "roi", gaynda "lion"), sans compter babā "père" qui pourrait avoir été emprunté au berbère.

ya **ngāri** lə-<sup>s</sup>da lā <sup>s</sup>dəmnā-k u **bor tYapātu** kīf **babāk** [u]našhad bīha zād mā ḥgaṛnā-k mbarwaddi maḥlab əz-zhīr u huwwa gaynda lā ġayr alla-ḥna mā naḥəmdu l-ḥayr

- « Ô taureau des ennemis, que Dieu te conserve parmi nous!/ Lion, griffe rugissante!
- « Roi des Maures ! comme ton père / C'était un lion, rien que cela !
- $\mbox{\tt\tiny "Toi, tu}$  es irréprochable, j'en témoigne/ Mais nous, nous ne louons pas le Bien. »

Outre ces emprunts, figurent dans ces trois vers plusieurs formes non dialectales qui apparaissent comme des emprunts au classique plus ou moins adaptés à la morphophonologie du hassāniyya ( ${}^{5}da$ , mahlab,  $l\bar{a}$   $\dot{g}ayr$ , nahamdu).

Dans le même temps, son contemporain Säddūm w. Ndyartu composait divers poèmes qui allaient faire de lui le plus célèbre griot maure de tous les temps. Il avait l'habitude d'utiliser des mots peu courants dans ses *thäydīnāt* — ce qui contribuait à donner un ton épique très réussi à ses vers. Mais il composa aussi un poème au mètre tout à fait particulier (le *rasm*) dont le lexique est si inhabituel que même ses descendants le récitent sans vraiment le comprendre. Si une certaine influence de l'arabe classique se fait sentir, elle se fait par des voies détournées. Aussi a-t-on généralement l'impression que le sens a été emprunté sans la forme ou la forme, sans le sens<sup>13</sup>. Cette variété d'arabe moyen n'est pas attestée dans les décennies suivantes, disparaissant sans donner naissance à une koinè littéraire.

#### 3. L'émergence de l'arabe médian à l'époque contemporaine

Durant toute la période de la guerre coloniale et du protectorat français, les arabophones de Mauritanie eurent des relations limitées avec le reste du monde arabe. La situation changea petit à petit après l'Indépendance, au grand regret des Mauritaniens non arabophones (Pulaars, Soninkés et Wolofs pour l'essentiel) qui préféraient un pays tourné vers l'Afrique Noire plutôt que vers le Maghreb.

Dans les années 70, l'abandon du mode de vie traditionnel, l'urbanisation massive et le bouleversement des rapports sociaux furent brutalement aggravés par plusieurs années de sécheresse. Dans ce nouveau contexte, l'influence des médias arabes et le développement des contacts avec les élites des autres pays favorisèrent l'émergence d'une nouvelle variété d'arabe. Cet arabe 'médian' était senti en effet comme nécessaire pour lutter contre l'emploi généralisé du français, non seulement comme langue officielle et langue d'enseignement, mais encore comme langue de

<sup>13</sup> Cf. səträ (3c), ḥāṭ (3c), šaṭṭāṭ (4b), zähu (4c), arhāṭ (4c) dans le bref extrait suivant:

<sup>3</sup>a aḥmäd däyyä gämmāṭ

<sup>«</sup> Aḥmäd Däyyä (est) (le) maîtriseur

<sup>3</sup>c bə s-səträ bī-hum ḥāṭ

<sup>«</sup> avec [s]es actions-louables il les a protégés (parce qu'il est) le maître des quarts

<sup>4</sup>a saḥi māhu gännāṭ

<sup>«</sup> généreux il n'est pas thésaurisateur

<sup>4</sup>c lə z-zähū arhāţ arhāţ

<sup>«</sup> pour les biens précieux groupes groupes

<sup>3</sup>b žīl l-änbāţ

<sup>(</sup>du) groupe des chefs

<sup>3</sup>d  $m\bar{\imath}r l$ - $arb\bar{a}^{\varsigma}$ 

<sup>4</sup>b näh[ə]ṛ šaṭṭāṭ

<sup>(</sup>est comme) fleuve impétueux

<sup>4</sup>d nāyr änwā<sup>s</sup>

éclatant (de) espèces[...]».

communication dominante dans les discussions informelles un tant soit peu abstraites. Certains milieux intellectuels contestataires, issus de l'enseignement traditionnel et souvent influencés par le panarabisme, furent les premiers à réagir, mais ils ne tardèrent pas à entraîner derrière eux la jeunesse maure scolarisée des villes, largement francisante. Cette dernière n'avait souvent de l'arabe officiel qu'une vision assez négative (l'arabe 'formel', non dialectal, se réduisait pour elle généralement à sa variété 'classique' — une connaissance qui pouvait se limiter à l'apprentissage, dans l'enfance, d'une partie plus ou moins longue du Coran). Elle ne pouvait pas dénoncer les méfaits du colonialisme et de l'impérialisme français, sans vouloir faire de l'arabe à la fois une langue nationale et une langue susceptible de répondre aux besoins en toutes circonstances.

#### 3.1. L'arabe médian comme langue de communication

Dans les échanges oraux non formels, le mélange de dialecte et d'arabe standard produit spontanément par des hassanophones donne globalement l'impression que le pourcentage de hassāniyya l'emporte. L'influence de l'arabe standard est importante, mais en partie masquée car les éléments passés en arabe médian portent généralement l'empreinte du système dialectal. Le lexique relevant du dialecte, quant à lui, ne subit normalement aucune modification. En effet, il n'est jamais question de 'standardiser' le vocabulaire du hassāniyya : remplacer les g par des q et les d par des d, insérer des glottales ou des voyelles brèves, serait tout aussi ridicule que d'ajouter les marques casuelles aux noms ou de mettre les verbes au subjonctif. Seule l'hyène, emblème de l'ignorance prétentieuse, est censée parler ainsi en croyant maîtriser le beau langage. Ne lui faiton pas dire, un jour qu'elle aurait marché sur une courge par inadvertance : mā hāđä ? ... qšāšä naḥnu lläðī daqdaqnā-ha bi käwāfirina.... "qu'est-ce? ... une courge (c'est) nous qui l'avons cassée avec nos sabots". Elle a remplacé le hass. hāđä šən-hu ? par mā hāđä? et le hass. naḥnä lli par naḥnu lläðī, elle a substitué q à g dans le hass. dägdägnā-hä et elle a déformé hwāvər-nä en käwāfirina dans l'illusion de l'arabiser davantage. Pour autant elle ne s'exprime pas en arabe classique, surtout en employant le mot qšāšä qui, malgré son q initial, relève du hassāniyya (de l'Est) le plus traditionnel.

En fait on peut considérer que l'arabe de l'hyène (farabiyyat *šärtāt*) est l'exact opposé de l'arabe médian normalement pratiqué. Alors que les lexèmes du dialecte sont employés sans aucun changement et selon les règles habituelles du hassāniyya, ce sont les unités lexicales de l'arabe standard qui subissent une certaine adaptation. L'adaptation peut être d'ordre phonétique : réalisation moyenne [ä] du phonème /a/ comme dans mäsā²il "problèmes", daražä "degré" et däwr "rôle", réalisation sourde [v] du phonème /f/ comme dans ŧaqāvä "culture". Elle peut aussi changer un ou plusieurs phonèmes du mot. Certains changements sont réguliers : éliminer la glottale initiale, comme dans intāž "production"; réduire la longueur de la voyelle finale comme dans agsa "extrême"; remplacer -īy- par iyy- comme dans tarbiyyä "éducation"; vocaliser la semi-consonne après consonne comme dans ra<sup>2</sup>i "avis". D'autres modifications ne sont ni prévisibles ni explicables : a > i dans ziwāž "mariage",  $\dot{g} > q$ dans daqt  $\partial^{\Omega}$  "oppression sur" mais, inversement,  $q > \dot{g}$  dans istiglāl "indépendance".

Les emprunts à l'arabe standard relèvent souvent de racines déjà attestées en ḥassāniyya, ce qui facilite sans doute leur entrée dans l'arabe médian. D'une manière générale, ils sont traités alors exactement comme les lexèmes anciens de l'arabe classique passés en dialecte. Aussi n'est-t-il pas rare, là encore, de trouver deux réalisations phonologiques différentes d'une même racine dans des mots apparentés comme QDM/GDM dans taqaddum "progrès" d'une part, ḥass.  $g\ddot{a}dd\ddot{a}m$  "faire avancer" et  $gd\ddot{a}m$  "talon" d'autre part. La variation peut aussi naître de la présence/absence d'une voyelle et déterminer ainsi, dans l'usage médian, deux sens distincts, ex. ḥass.  $hark\ddot{a}$  "mouvement" et médian  $harak\ddot{a}$  "mouvement politique" (ici, exceptionnellement, la différence de voyellisation se double d'une différence  $r\sim r$ ). Il n'est pas rare, comme dans cet exemple, que la forme la plus 'standardisée' ait le sens le plus abstrait.

La présence souvent massive des emprunts lexématiques à l'arabe standard est sans doute la première caractéristique de l'arabe médian. Dans la mesure où ils conservent certaines propriétés de la langue source et ne subissent qu'une intégration partielle au système

 $<sup>^{14}</sup>$  Le lexème  $\it muqaddima$  "introduction" appartient, lui, à la couche des emprunts plus anciens.

phonéticophonologique du dialecte, leurs formes mixtes (ni tout à fait conformes à l'arabe standard, ni tout à fait dialectales) jouent un rôle décisif dans la constitution de l'arabe médian comme code intermédiaire. La caractérisation de l'arabe médian ne saurait toutefois se réduire au traitement phonéticophonologique des emprunts lexicaux car un problème comparable se pose au plan morphosyntaxique (cf. Taine-Cheikh 1978).

Il en va de même dans le domaine nominal et adjectival où les règles du dialecte l'emportent régulièrement (invariabilité en genre et en nombre des élatifs ; accord du duel fait au pluriel ; absence de l'article indéfini en -n; absence de marques casuelles ; etc.). Cependant, on relève des lexèmes dont la forme de pluriel est à peine adaptée de celle de l'arabe standard (ainsi <sup>s</sup>ulyā dans aṭ-ṭabaqāt äl-<sup>s</sup>ulyā "les classes supérieures") et, marginalement, quelques contre-exemples favorisés par l'emprunt d'une expression toute faite telle que lā šäy²-a "(il n'y a) rien" ou lā šäkk-ä ²än ... "(il n'y a) pas de doute que ..." où l'emprunt de la particule lā favorise la présence exceptionnelle de la marque casuelle -a.

La tendance à la standardisation ou au classicisme 'par contiguïté' est une conséquence des restrictions au mélange des codes. En arabe médian, elle se produit essentiellement dans le cas des emprunts peu intégrés ou peu familiers, les locuteurs préférant souvent ne pas associer des modalités, des déterminants et même parfois des expansions perçus comme caractéristiques d'un des pôles langagiers avec des lexèmes relevant de l'autre pôle. Ceci explique

sans doute la plupart des contre-exemples relevés plus haut, mais aussi la proportion importante de prépositions et conjonctions empruntées à l'arabe standard, une partie d'entre elles ayant en effet des équivalents dans le dialecte. Dans d'autres cas, l'emprunt des prépositions et des conjonctions répond à un véritable besoin de la communication (ainsi kä "comme, en tant que", kämā 'änn "étant donné que", "lä äsās 'an "sur la base de ce que") tout comme l'emprunt — très fréquent en arabe médian — d'adverbes (notamment ceux à suffixe -an) et de quelques déterminants (modaux ou de quantité). Ces emprunts à l'arabe standard (souvent assez caractéristiques de l'arabe moderne employée dans les médias) contribuent à transformer de l'intérieur les structures syntaxiques du dialecte, à les complexifier par l'introduction d'articulations logiques plus précises et plus variées, sans toutefois créer de véritables ruptures avec les constructions en usage habituellement dans le dialecte<sup>15</sup>. Cette forme de subversion 'douce' se produit d'autant plus facilement que les points de divergence radicale sont, du point de vue proprement syntaxique, assez limités (rappelons notamment qu'en hassāniyya les constructions synthétiques sont toujours de règle, cf. Taine-Cheikh 2002a).

L'arabe médian est donc bien une forme de mélange. Il répond aux besoins de la communication en associant les ressources du dialecte et celles de l'arabe standard. Le choix d'une morphologie essentiellement dialectale permet un moindre effort pour les locuteurs (règles souvent plus simples et, de toute façon, mieux maîtrisées) tandis que l'emploi de lexèmes et de constructions syntaxiques empruntés à l'arabe standard fournit des moyens d'expression complémentaires, indispensables pour traiter du monde moderne ou développer des argumentations.

## 3.2. Emplois stylistiques de la mixité linguistique

L'emploi de l'arabe médian a beaucoup progressé depuis les années 1970 et l'on peut se demander quels sont dorénavant les emplois stylistiques des différents codes. À défaut d'un véritable état des lieux, je signalerai le cas des prêches de Well Sidi Yaḥyä qui ont

 $<sup>^{15}</sup>$  On notera en particulier les enchaı̂nements fréquents de plusieurs états d'annexion et le grand nombre de noms d'action déterminés par un groupe prépositionnel.

eu un grand retentissement dans les années 1980. L'étude que j'en ai faite (Taine-Cheikh 2002b) a révélé un usage alternatif des trois codes répondant à des critères stylistiques et pragmatiques bien précis : l'arabe médian y remplissait le rôle de code 'neutre', non marqué stylistiquement, alors que le dialecte était le code de la connivence, du bon sens populaire et de la dérision et l'arabe standard, celui du savoir et du religieux. Un tel emploi de l'arabe médian prouve bien que, entre la période 'classique' et la période moderne, il y a eu un changement d'attitude par rapport au phénomène du mélange et que la gestion du contact entre le dialecte et l'arabe standard a beaucoup évolué.

### Références bibliographiques

KRENKOW, F. et LECOMTE, G. (1978), "article « Ķaṣīda »", 742-3 in *Encyclopédie de l'Islam*.

MISKÉ, A.-B. (1970), Al Wasīt - Tableau de la Mauritanie au début du XXème siècle, Paris, Klincksieck.

OULD CHEIKH, A.W. (1995), "La société sanhaja méridionale au XVe siècle. Autour d'une correspondance en provenance du Takrūr, *Maṣādir*". *Cahier des sources de l'histoire de la Mauritanie*, n° 1 (1994), 5-35.

OULD MOHAMED SALEM, S.A. (1995), "Textes du poète Mohamed Ould Ahmed Youra", *Notre Librairie ("Littérature mauritanienne")*, n° 120-121, 247.

TAINE-CHEIKH, C. (1978), L'arabe médian parlé par les arabophones de Mauritanie. Etude morphosyntaxique, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris V-René Descartes.

- (1985), "Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure", *Bull. of the School of Oriental and African Studies*, XLVIII/3, 516-35.
- (1994), "Pouvoir de la poésie et poésie du pouvoir le cas de la société maure", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 6 (N. S.), 281-310.
- (1997), "Les emprunts au berbère zénaga. Un sous-système vocalique du hassaniyya", *Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS)*, n° 8 (N. S.), 93-142.

- (1998), "Langues, savoirs et pouvoirs en milieu maure", *Nomadic Peoples ("Savoirs et pouvoirs au Sahara")*, 2 (N. S.) Issues 1/2, 215-234.
- (2001), "Réflexions autour de la langue de la poésie maure", 189-198 in *Proceedings of an International Conférence on Middle Eastern Popular Culture (Oxford, 17-21 septembre 2000*), Oxford, Magdalenen College.
- (2002a), "À propos de l'opposition "type synthétique" *vs* "type analytique" en arabe", 234-243 in A. Youssi & *al.* (eds), *Aspects of the Dialects of Arabic Today*, Rabat, AMAPATRIL.
- (2002b), "De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien", 177-203 in A. Rouchdy (ed.), *Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a Sociolinguistic Theme*, London, Routledge Curzon.